

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MAPA de FCS

- 1- **IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR** : COMMUNE DE PONTCHARRA – 95 Avenue de la gare – BP 49 – 38530 PONTCHARRA – SIRET : 213 803 141 00018.
- 2- **OBJET DU MARCHÉ** : **MAPA 25-COM-21 IMPRESSION DE PUBLICATIONS MUNICIPALES POUR LA COMMUNE DE PONTCHARRA**
Code CPV : 22212100-0 Publications périodiques ; 79800000-2 Services d'impression et services connexes
- 3- **PROCÉDURE** : **Accord-cadre de services** en procédure adaptée ouverte selon les articles L 2123-1 ; R 2123-1-3° ; R 2123-2 ; R 2123-5 ; R 2162-4 ; R 2162-5 et R 2162-13 du Code de la commande publique. La prestation étant unique ce marché n'est pas alloté.
- 4- **DESIGNATION DU MONTANT DE L'ACCORD-CADRE** : L'accord-cadre à bon de commandes mono-attributaire comporte un montant maximum annuel HT : 30 000 €
- 5- **EXECUTION ET DEBUT DES PRESTATIONS** : Le marché est conclu pour 1 an avec 1 reconduction tacite possible d'1 an.
- 6- **MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION et PLATEFORME ACHETEUR** : Le dossier est à télécharger sur la **Plateforme acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>
- 7- **DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES ET DES ECHANTILLONS** : le **12/06/2025 à 11H00** au plus tard (voir modalités dans le RC).
- 8- **JUSTIFICATIFS A PRODUIRE** : Tous les éléments sont précisés dans le règlement de consultation (RC).
- 9- **CRITERES D'ATTRIBUTION** : Les critères qui seront pris en compte pour le classement des offres :
Echantillons : 20% + Prix des prestations : 45% + Valeur technique : 35%. (Voir les sous-critères dans le RC)
- 10- **DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES** : Le délai de validité des offres est fixé à **90 jours**.

11- MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Les candidats devront faire parvenir leurs plis en utilisant la transmission par **voie électronique uniquement** via : <https://www.marches-securises.fr>

12- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires devront **obligatoirement être demandés via la plateforme** : <https://www.marches-securises.fr> - Les réponses seront apportées de la même façon.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 place de Verdun 38022 Grenoble Cedex 1 / Tél. : 04-76-42-90-00
Fax : 04-76-42-22-69 / Mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr; web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2025